

Financements de Défense européens, nationaux et régionaux

Décryptage 2026



ABF
tinexta
innovation
hub

Chiffres clés du réarmement industriel

5%

du PIB OTAN dédié à la défense d'ici 2035 (dont 3,5% de dépenses militaires directes)

30 à 45 Md€

de marché annuel additionnel pour l'industrie française d'ici 2035

91%

de taux d'utilisation de la BITD française (+10 pts vs moyenne manufacturière)

12,7 Md€

investis dans le secteur défense depuis 2020

50%

des industriels français de la défense font face à des tensions de recrutement

31%

des industriels signalent des difficultés d'approvisionnement (le double du reste de l'industrie)

Pendant des décennies, l'industrie duale, à la croisée des marchés civils et militaires, considérait la défense comme un débouché complémentaire. Aujourd'hui, ce paradigme est totalement inversé.

La guerre en Ukraine, le réarmement européen et la montée des tensions géopolitiques entraînent une accélération sans précédent des investissements dans la défense. Les pays de l'OTAN visent désormais 5 % du PIB consacré à la défense d'ici 2035, générant un marché additionnel estimé entre 30 et 45 Md€ par an pour l'industrie française.

La Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD) fonctionne déjà à un niveau de charge très élevé et les besoins concernent l'ensemble de la chaîne industrielle : **innovation, production, recrutement, sécurisation des approvisionnements et montée en capacité.** Tout cela est au cœur des enjeux de la **loi de programmation militaire (2024-2030)** dont la rallonge budgétaire est discutée actuellement au Sénat.

Le réarmement européen ne se joue pas uniquement sur le territoire national.

Deux marchés se distinguent par l'ampleur et la rapidité de leur montée en charge, ouvrant des opportunités concrètes de sous-traitance et de partenariat pour les PME et ETI françaises. **La Pologne** est le premier pays de l'OTAN en effort de défense (4,8 % du PIB en 2026, cap à 5 %), avec une volonté affichée de diversifier ses fournisseurs au-delà des États-Unis et de la Corée du Sud. **L'Allemagne** a libéré 500 Md€ sur douze ans via une réforme constitutionnelle (mars 2025) ; son budget défense 2026 atteint 108,2 Md€, les commandes industrielles y ont bondi de plus de 50 % fin 2025. Dans les deux cas, les capacités locales ne suffiront pas : les industriels français maîtrisant les technologies duales disposent d'un avantage réel, à condition d'intégrer la démarche export dès la phase de diversification.

Pour autant, intégrer l'écosystème défense reste complexe : **cycles longs, exigences réglementaires, investissements importants et accès parfois difficile aux financements.**

Dans ce contexte, ABF Décisions décrypte les principaux dispositifs européens, nationaux et régionaux afin d'aider les industriels à identifier les opportunités de financement mobilisables pour leurs projets de défense et d'industrialisation.

1. La bascule vers la défense : une mutation industrielle en cours

Des sous-traitants issus d'autres filières (automobile, aéronautique civile, énergie) pivotent vers la défense. Le Livre blanc européen le valide explicitement : **les chaînes de valeur de l'automobile, de l'acier et de la chimie peuvent trouver de nouveaux débouchés dans la BITD, et les technologies de rupture (IA, électronique) alimentent à la fois les applications civiles et militaires.**

Les moteurs de la reconversion



Automobile en crise

Task force régionale en Bourgogne-Franche-Comté, basculement visible en Centre-Val de Loire (18 500 employés en armement en 2023, proche du secteur auto). France 2030 avait anticipé ce mouvement (81 projets, 307 M€ d'investissements financés).



Aéronautique civile

Compétences transférables (usinage, composites, électronique) mais tension sur les capacités avec la reprise Airbus (25-30 000 recrutements en 2025). Thales a réduit son cycle de production radar de 60 à 20 jours en embauchant des experts automobile. MBDA négocie avec un constructeur auto pour produire des drones en série.

Les freins réels

- ▶ **Qualifications DGA :** procédures longues et coûteuses
- ▶ **Recrutement :** fortes tensions sur les compétences industrielles
- ▶ **Foncier / réglementation :** délais administratifs incompatibles avec les besoins de montée en cadence
- ▶ **Commandes :** visibilité encore limitée pour les sous-traitants rang 2 et 3
- ▶ **Retour sur investissement :** cycles longs avant génération de revenus

2. La politique européenne : un sursaut historique

Fonds européens de défense (FED)



1,07Md€ d'engagement en 2026 sur le dernier Appel à Propositions lancé en 2025, dans 57 projets (IA, cyber, drones).

- ▶ Les PME représentent **38 %** des participants et **21%** du financement.
- ▶ Enveloppe estimée à **840 M€** pour les PME sur 2023-2027.
- ▶ Instrument en subvention, non dilutif, qui crédibilise les entreprises bénéficiaires auprès des financeurs privés.

Avant projet obligatoire auprès de la DGA pour les PME

SAFE (Security Action For Europe)



150Md€ de prêts garantis par le budget UE pour des achats communs d'équipements entre États membres.

- ▶ Créé un flux de commandes pluriannuelles qui améliore la visibilité des industriels et leur capacité à se financer.

EDIP dont FAST



Le programme européen d'industrie de défense (**EDIP**) constitue un nouvel instrument de soutien à la BITD européenne, reposant notamment sur des appels à projets en subvention. Il intègre également **FAST** (Fund for Accelerating Strategic Technologies), un volet complémentaire destiné à faciliter l'accès au financement par dette et/ou par fonds propres des PME et small mid-caps développant ou industrialisant des technologies de défense.

Signal pour les partenaires financiers :

44 % des PME de défense européennes citent l'accès au financement comme problème majeur (contre une proportion bien inférieure pour les PME civiles), et les investisseurs américains représentent **60 %** du capital non coté du secteur. La Commission s'engage à clarifier l'application du règlement SFDR pour lever les réticences ESG ouvrant la voie à un réengagement des investisseurs institutionnels européens.

3. Les dispositifs nationaux



RAPID (AID/DGA)

Subvention Jusqu'à 2 M€ pour l'innovation duale (technologies civil + militaire).

Délai d'instruction : 6 à 9 mois.



ASTRID (AID/ANR)

Subvention jusqu'à 400 K€ pour des projets de recherche exploratoire à caractère dual.

Porté par l'AID et hébergé à l'ANR, il couvre un large spectre thématique : IA, cyber, robotique, matériaux, photonique, NRBC, sciences humaines appliquées, etc.

Appel 2026 ouvert de déc. 2025 à mars 2026



BPIFRANCE DÉFENSE

Gamme complète (prêts, garanties, capital) pour les PME et ETI de la filière. Cumulable avec d'autres dispositifs.

Fonds « grand public » lancé en octobre 2025 (cible 450M€, accessible dès 500€)



ASTRID Maturation – ASMA (AID/ANR)

Second échelon de la chaîne, entièrement financé par l'AID. Destiné à valoriser des travaux issus d'un financement antérieur du Ministère des Armées (projet clôturé dans les trois ans précédant le dépôt) qui n'ont pas encore atteint un degré de maturité suffisant pour les échelons industriels.

Objectifs : anticiper les démonstrations technologiques et travaux préindustriels, renforcer l'attractivité des résultats pour les industriels et les investisseurs. Les applications doivent rester duales (civiles et militaires).



FRANCE 2030

Appels à projets mobilisables selon la nature du projet (cyber, IA, robotique, première usine, i-Démo...).

Subvention ou avance remboursable, souvent pluriannuelle.

Signal pour les partenaires financiers

Ces trois dispositifs forment une chaîne de maturation technologique publique :

ASTRID (recherche exploratoire) → ASTRID Maturation/ASMA (montée en TRL) → RAPID (innovation duale avancée).

Un projet ayant traversé cette chaîne arrive chez les industriels et les financeurs avec un historique de validation DGA qui réduit significativement le risque technologique perçu.

4. L'émergence des fonds souverains régionaux

La montée en puissance de l'industrie de défense ne repose pas uniquement sur les politiques nationales : elle dépend également des capacités industrielles, foncières et humaines des territoires. Pour répondre à ces enjeux, plusieurs régions structurent désormais des fonds d'investissement et des dispositifs dédiés aux entreprises de la filière défense.

Hauts-de-France

- ▶ Enveloppe annoncée de **100 M€ dès 2025**, avec une ambition portée à **250 M€ d'ici 2028**.
- ▶ Pass Drones jusqu'à **400 k€** d'aides.
- ▶ Assises régionales de la Défense organisées le 24 juin 2025.

Normandie Défense

- ▶ **Premier fonds opérationnel (5 M€)**.
- ▶ Ticket \geq **150 k€**, réservé aux PME normandes avec \geq **10 % de CA en défense**.

Île-de-France

- ▶ Accélérateur Défense IDF (jan. 2026, opéré par le CETIM en partenariat avec la DGA et la CCI).
- ▶ Parcours d'accompagnement individuel et collectif.
- ▶ Possibilité de mobiliser le Fonds IDF Réindustrialisation.

Nouvelle-Aquitaine

- ▶ Fonds défense interrégional en préparation (avec Bretagne et Occitanie).
- ▶ **550 établissements industriels ASD** (Aéronautique, Spatial, Défense) et **40 000 emplois directs**.

Auvergne-Rhône-Alpes

- ▶ Fonds régional annoncé de **100 M€** pour les industries de défense et de sécurité.
- ▶ Convention stratégique avec le ministère des armées.
- ▶ Ancrage défense important : **800 PME et 21 000 emplois**.

Occitanie

- ▶ **200 M€** d'enveloppe globale, dont **100 M€** pour le Fonds Défense & Industrie du Futur et **50 M€** via l'AMI Défense, Innovation.
- ▶ Souveraineté et Réindustrialisation.
- ▶ Région à fort ancrage défense : **430 entreprises et près de 21 000 emplois**.

Région Sud

- ▶ Opération d'Intérêt Régional (OIR) «Défense & Sécurité» : objectif de mobilisation jusqu'à **500 M€**.
- ▶ Production d'équipements de défense, R&D, formation, moyens logistiques.

Signal fort :

Comme l'a rappelé le Président de la Région Normandie, l'accès au financement demeure un enjeu pour une partie de la filière défense. Les nouveaux fonds régionaux visent à renforcer les capacités d'investissement des PME industrielles, en particulier celles en rang 2 et 3 de la chaîne de sous-traitance.

Points de vigilance :

Critères d'éligibilité souvent restrictifs (seuil CA défense, zone géographique, qualification DGA) • Calendriers encore flous pour plusieurs fonds régionaux • Cumul FED + national + régional possible mais complexe • Liquidité limitée (investissements longs, pas de marché secondaire) • Risque de commandes non matérialisées pour les sous-traitants moins visibles des donneurs d'ordre de rang 1.

5. Synthèse des principaux dispositifs

Dispositif	Porteur	Nature	Ticket	Cible	Stade
FED	Commission UE	Subvention	> 5 M€	Consortiums UE, PME	Recherche / Innov. / Indus.
SAFE	Commission UE	Prêts (achats communs)	150 Md€ global	États membres + industrie	Acquisition
EDIP	Commission UE	Subvention	Variable	Consortiums UE / industriels	Industrialisation
FAST	Commission UE	Dette / FP	Variable	PME et small mid caps défense	Montée en capacité
RAPID	AID / DGA	Subvention	Jusqu'à 2 M€	PME & ETI duales	Innovation
Bpifrance Défense	Bpifrance	Prêt / FP / Garantie	Variable	PME, ETI	Industrialisation
France 2030	Bpifrance / ANR	Subvention / AVR	Variable AAP	PME, ETI, startups	Innovation / Indus.
ASTRID	AID / ANR	Subvention	\leq 400 k€	Labos, PME duales	Recherche (TRL 1-4)
ASTRID Maturation (ASMA)	AID / ANR	Subvention	Variable	Issus d'ASTRID / Mda	Maturation (TRL 4-6)
Normandie Défense	Région Normandie	Capital minoritaire	\geq 150 k€	PME normandes \geq 10% CA déf.	Fonds propres
Sud Défense	Région Sud	Capital (OIR 300-500 M€)	En cours	PME & ETI défense	Industrialisation
Fonds HdF Défense	Région HdF	Fonds + guichet unique	En cours	PME drones, électronique	Industrialisation
Fonds Occitanie Déf.	Région Occitanie	Capital souverain + AMI	En cours	PME/ETI & duales	R&D / Industrialisation
Accél. Défense IDF	Région IDF / CETIM / DGA / CCI	Accompagnement	—	PME & ETI stratégiques IDF	Qualification
Fonds AURA Défense	Région AURA / privés	Capital + AAP subvention	En cours (T1 2026)	PME & ETI défense AURA	Innovation / Industrialisation
CIR	Etat	Crédit d'impôt	30% jusqu'à 100M€ puis 5% au-delà	PME, ETI & GE	R&D
CII	Etat	Crédit d'impôt	20% plafonné à 400k€	PME	Innovation

Nos clients • Défense



Nos partenaires • Défense



L'accompagnement d'ABF Décisions

Le développement des investissements dans le secteur de la défense et de l'armement concerne l'ensemble des maillons de la chaîne industrielle, de la R&D à la production. L'évolution des politiques nationales et européennes, dans un contexte géopolitique en mutation, génère un paysage de financements particulièrement dense, mais la question du financement n'est que l'aboutissement d'un processus plus large. C'est pourquoi ABF Décisions intervient **en amont** : nous accompagnons nos clients dans la **structuration** et le déploiement de leur projet de diversification dans les secteurs régaliens, dans la définition du positionnement stratégique, dans l'identification des débouchés (France, export Europe), dans la construction de la feuille de route industrielle et technologique, puis dans la mobilisation coordonnée des financements publics disponibles à chaque étape.

Nous accompagnons également nos clients dans la **valorisation de leurs dépenses de R&D au titre du Crédit d'Impôt Recherche (CIR)**, levier fiscal complémentaire souvent sous-exploité par les industriels engagés dans des programmes d'innovation duale.

Nous construisons avec chaque client la meilleure **Stratégie de Financements Publics** à 6/36 mois, en cohérence avec son projet de transformation. Depuis plus de 20 ans, nous accompagnons les acteurs qui œuvrent à la souveraineté industrielle française, et nous avons à cœur de contribuer à la concrétisation de projets à forts enjeux technologiques et stratégiques.



Acteur de référence du conseil en financements publics, ABF c'est :

23 Années d'expérience

140 Collaborateurs (docteurs, ingénieurs, ...)

15 Mds€ de projets financés depuis 2013

8 bureaux en France